

États financiers 2015-2016

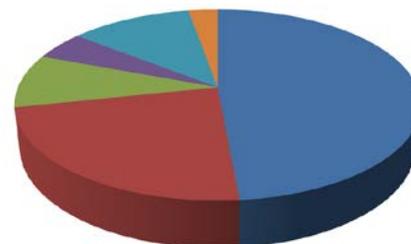
## La Commission scolaire atteint ses objectifs financiers

**Val-d'Or, le 16 novembre 2016** – Lors de la séance du 15 novembre 2016, le rapport financier de l'année scolaire 2015-2016 ainsi que le rapport de l'auditeur externe ont été déposés au conseil des commissaires. Les résultats sont conformes au budget adopté et présentent un déficit d'exercice de 301 000 \$ sur un budget de dépenses de 74,3 M \$, respectant les limites imposées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). La volonté du conseil de préserver les services aux élèves ainsi qu'une gestion rigoureuse ont permis à la commission scolaire d'atteindre ses cibles.

### Répartition des dépenses par activité

Les dépenses totalisant 74,3 M \$ sont réparties comme suit :

■ Enseignement et formation des jeunes et des adultes	35 631 389 \$	48%
■ Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	17 355 805 \$	23%
■ Services d'appoint	6 723 171 \$	9%
■ Activités administratives	3 584 777 \$	5%
■ Activités relatives aux biens meubles et immeubles	8 870 828 \$	12%
■ Activités connexes et autres	2 256 777 \$	3%
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>74 290 648 \$</b>	<b>100%</b>



### Maintien des services aux élèves

Malgré les compressions successives imposées par le ministère, dont 1,2 M \$ en 2015-2016, la CSOB a réussi à maintenir l'essentiel des services directs aux élèves, qui représentent 80 % de l'ensemble des dépenses soit 59,7 M \$, comparativement à 59,5 M \$ en 2014-2015. « En ce contexte budgétaire difficile, les services aux élèves ont été la priorité de notre conseil et nous sommes fiers du travail réalisé par tous les gestionnaires pour l'atteinte des cibles du conseil des commissaires. », a rappelé M. Gaétan Gilbert, président de la CSOB.

### Des frais administratifs sous contrôle

La Commission scolaire a réussi une fois de plus à maintenir ses coûts administratifs sous la barre des 5 % se classant avantageusement dans le réseau de l'éducation avec les commissions scolaires comparables.

### La Commission scolaire, un acteur économique important!

Avec plus de 1 000 employés et sa masse salariale de 54,6 M \$, la Commission scolaire est un acteur important

sur le territoire de la MRC de la Vallée-de-l'Or. Elle contribue également à la vitalité de notre communauté avec plus de 13 M \$ d'achat de biens et services en région.

### **La saine situation financière de la CSOB**

Malgré le déficit de l'exercice, la Commission scolaire présente un surplus accumulé de 18 M \$, dont 13 M \$ représentent des actifs non financiers (terrains, immeubles et équipements) qui ne peuvent être utilisés pour offrir des services aux élèves. Rappelons que le Ministère limite l'utilisation des surplus des commissions scolaires et que pour 2016-2017, cette limite a été augmentée de 1,1 M \$ à la CSOB, ce qui donne de la marge de manœuvre pour bonifier les services aux élèves. De plus, dans le cadre du dernier budget, le Ministère a annoncé de nouvelles allocations. Ces deux éléments combinés permettent d'envisager l'année 2016-2017 de façon optimiste. Le rapport financier 2015-2016 est disponible sur le [site Internet](#) de la commission scolaire dans la section CSOB|Publications|Finances.

*La Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois offre des services éducatifs de qualité à plus de 6 000 élèves jeunes et adultes sur son territoire. Elle compte 23 établissements scolaires, soit 15 écoles primaires, 4 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle et 3 centres de formation générale adulte. C'est plus de 1 000 employés qui font partie de cette grande équipe, dont plus de 600 enseignants et 300 membres du personnel de soutien, ainsi qu'une quarantaine de professionnels et de gestionnaires.*

#### **Source :**

Caroline Neveu, conseillère en communication

Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois

819 825-4220, poste 3013 819-856-4453

[neveu.caroline@csob.qc.ca](mailto:neveu.caroline@csob.qc.ca)